

Conclusion de l'atelier 2 : « Les indicateurs du durable : pour qui ? pour quoi ? »

Alexandre Tolub de PeriG a premièrement fait le point sur l'intérêt, le besoin des indicateurs pour chiffrer d'une part les aspects environnementaux, ainsi que, dans le cadre du projet, les aspects de la durabilité.

Pour les indicateurs environnementaux, ils doivent permettre à quantifier tant des éléments de sensibilité du milieu, qu'évaluer les impacts des pratiques. La méthode Terr'Avenir intègre l'évaluation des indicateurs Haute Valeur Environnementale issus du Grenelle de l'environnement, avec 3 niveaux de performance : le premier assurant la conformité réglementaire, le second la mise en place d'une démarche de sensibilisation à l'environnement, et le 3^e une démarche responsable en matière environnementale. Les indicateurs sont calculés sur base des pratiques de l'exploitation, le niveau de résultats permettant de positionner l'exploitation par rapport à ces 3 niveaux. Le gouvernement français avait placé l'objectif à 50% des exploitations HVE niveau 2 en 2012, faisant de cette démarche une réelle politique agricole. Les objectifs sont sans doute revus à la baisse mais restent bien en place.

Sur le calcul des indicateurs, il y va du fait que sa relativité pose le problème de la calibration, dès lors dans quelle mesure peut-il être utilisé comme outil de certification ? L'indicateur est sans doute moins risqué dans son utilisation comme valeur de référencement et d'adaptation des pratiques, pour autant qu'il soit directement lié à ces pratiques. A ce titre des indicateurs globalisants, permettent sans doute de communiquer de manière plus large, mais pas nettement précise, surtout pour le quotidien de l'agriculteur.

Dans ce sens l'indicateur doit également pouvoir être utilisé dans une continuité, tant de politique, que d'encadrement d'exploitations. Attention aux modifications des calculs qui peuvent induire des sauts dans cette continuité, et faire perdre tout leur sens aux résultats.

Actuellement, autant les indicateurs environnementaux semblent normés et référencés, autant ceux concernant les autres piliers de la durabilité sont encore embryonnaires, hormis sans doute la démarche IDEA.

La présentation de deux étudiants de l'ISA Lille a permis d'envisager l'utilisation de l'outil IDEA comme aide à la mise en place de projets particuliers d'exploitations agricoles : passage d'une exploitation conventionnelle à une production bio pour l'un et succession d'un père par son fils avec investissement d'un robot trayeur dans le second cas. IDEA a permis d'objectiver selon les différents axes de la durabilité la gestion de tels projets.

Dans la définition des indicateurs, il paraît indispensable d'assurer la représentation des agriculteurs, mais également des différentes « parties prenantes » aux réflexions. Il est toutefois essentiel de veiller à une démarche Bottom-up où les indicateurs ne sont pas imposés de l'extérieur, mais bien développés en concertation avec la société civile.

Dans le cadre des réflexions collectives et en grappe, les indicateurs permettent d'initier la discussion entre collègues, débouchant sur une dynamique d'échange et de renforcement des démarches mises en place. Les résultats permettant de définir des thèmes de formation qui rassemblent le plus d'intérêts auprès des agriculteurs, et donc plus d'échanges, et donc plus d'amélioration.